

REGLEMENT DE LA COUR DE RECREATION ... à l'Institut Sainte-Marie

- 1) A tout moment, dans les rangs (couloirs) et dans la cour de récréation, mon comportement doit être correct et respectueux envers tous : élèves et adultes.
- 2) Je ne mange pas et je ne bois pas dans la cour de récréation : la collation est prise en classe.
- 3) Aux toilettes : je tire la chasse, je me lave les mains, je ne joue pas.
- 4) Si un problème survient, je fais appel au surveillant qui en sera l'arbitre : dialogue, retour au calme, écartement du jeu Attention aux sanctions !

Je fais attention aux autres, je regarde devant moi.

Je respecte aussi le matériel dans la cour (jeux, bacs à plantes, grilles, bancs...)

Je joue calmement, j'utilise des mots « gentils » et je partage les jeux.

La violence et les insultes ne vont rien résoudre !



Tu es responsable
de ce que tu penses,
de ce que tu dis,
de ce que tu fais...
Ainsi que des conséquences